

Dans la nuit du 24 au 25 mai 2018, les CIL (Correspondants Informatique et Libertés) se transforment en DPD (Délégué à la protection des données, ou DPO pour *Data Protection Officer*), la directive 95/46/CE disparaît au profit du RGPD, les droits des personnes sont renforcés, les exigences imposées aux responsables de traitement en matière de protection des données personnelles augmentées... ainsi que le quantum des sanctions que peuvent infliger les autorités de contrôle européenne.



Pour saluer ce changement de paradigme, l'AFCDP (www.afcdp.net) organise une conférence intitulée « **LE BIG BANG DU RGPD** », conçue pour les professionnels de la conformité à la loi Informatique et Libertés, à l'UIC-P Espaces Congrès (à deux pas de la tour Eiffel), le **jeudi 24 mai 2018**.

La conférence en matinée est gratuite et ouverte à tous, sur inscription (dans la limite des places disponibles). L'après-midi est strictement réservée aux membres de l'AFCDP (sans condition d'ancienneté), dans la limite des places disponibles.

LE BIG BANG DU RGPD – Jeudi 24 mai 2018

PROGRAMME DE LA MATINEE (gratuite et ouverte à tous, sur inscription)

(Prise de parole 9h45) Ouverture de la conférence par **Paul-Olivier GIBERT**, Président de l'AFCDP

Que de chemin parcouru depuis la Directive de 1995 ! Jean-Luc SAURON, Conseiller d'État, professeur à l'université Paris Dauphine

Monsieur Sauron dirigeait le groupe des négociateurs français lors des travaux qui ont mené à la Directive 95/46/CE que remplace le RGPD. Professeur à l'Université de Paris Dauphine au sein de laquelle il crée un DU pour former les DPO, il replace les règles qui vont s'imposer le 25 mai 2018 dans un continuum historique... et nous livre quelques anecdotes sur la façon dont les textes européens sont conçus.



Les relations entre fournisseur et sous-traitant dans le cadre du RGPD - c'est tout un sketch ! Isabelle CADIAU, Data Protection Legal Manager, Sanofi, **Stéphanie FABER**, Avocat à la cour, Squire Patton Boggs, **Boris PAULIN** Group Data Protection Officer de Webhelp

Le RGPD opère une redéfinition des rôles et obligations respectifs des responsables de traitement et des sous-traitants. Sous l'aspect concret et ludique de petites saynètes, cet atelier a pour objectif de mettre en avant les problématiques rencontrées dans le cadre des négociations contractuelles entre ces acteurs qui doivent parvenir à trouver un équilibre acceptable pour chacun. Avec Isabelle Cadiau, dans le rôle du Responsable de traitement/Client), Boris Paulin dans le rôle du Sous-traitant/Fournisseur et Stéphanie Faber dans le rôle du RGPD !

De l'importance (ou pas) du préjudice dans le droit européen des données personnelles – Gloria GONZÁLEZ FUSTER, chercheur à la Vrije Universiteit Brussel

Gloria Gonzalez étudie la place occupée par la notion de risque au sein du droit européen à la protection des données personnelles. Si le préjudice est un élément constitutif de ce droit, est-il pour autant un élément constitutif du risque ? Il s'agira d'analyser les apports du RGPD sur ce sujet, le règlement privilégiant une approche par les risques.



Cocktail « déjeunatoire »

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI (réservée strictement aux membres de l'AFCDP)

De 14h00 à 17h00 (fin de l'assemblée générale de l'AFCDP sur l'exercice 2017). L'après-midi est strictement réservée aux membres de l'AFCDP (sans condition d'ancienneté), dans la limite des places disponibles.



Les labels « données personnelles » sont-ils réellement des signes de confiance ?

Claire LEVALLOIS-BARTH, Coordinatrice de la Chaire Informations personnelles de l'Institut Mines-Télécom, maître de conférences en droit (ancienne Secrétaire générale de l'AFCDP)

Nous assistons à une crise de confiance manifeste, dont le numérique est l'un des vecteurs. Les labels, certifications et marques peuvent-ils instaurer ou restaurer celle-ci ? Quel est leur impact sur la perception des personnes concernées et ses actes ? L'omniprésence de labels ou de trust by design n'a-t-elle pas ses limites ? La sur-utilisation de labels ne risque-t-elle pas parfois de déresponsabiliser les individus en les déchargeant de toute analyse critique ? Claire nous présentera une synthèse des travaux qu'elle a dirigés sur ce sujet et qui sont formalisés dans l'ouvrage « [Signes de confiance](#) » publié par l'Institut Mines-Télécom.

Le Big Data et son modèle économique Luc FERRY, essayiste français, ancien professeur de philosophie et ancien ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

Dans son ouvrage « Familles je vous aime, Politique et vie privée à l'âge de la mondialisation » (Pocket essai, 2013), Luc Ferry montrait combien la politique doit s'appuyer, pour être efficace et comprise par les électeurs, sur les problèmes qui touchent la vie privée des individus. Pour Luc Ferry, une politique démocratique digne de ce nom est d'abord « une politique qui tend d'abord à devenir un auxiliaire de la vie privée. ». Luc Ferry abordera également l'affaire Facebook – Cambridge Analytica et le fait que l'on semble découvrir l'usage qui est fait de nos informations les plus intimes... et est impatient d'échanger avec des experts de la protection des données personnelles



Assemblée générale de l'AFCDP

Présentation du rapport moral de l'exercice 2017 - Paul-Olivier Gibert, Président de l'AFCDP

Que de chemin parcouru depuis 2004 ! Découvrez les réalisations que votre association a finalisées l'an passé, les actions ambitieuses engagées et les nombreux projets entamés ou envisagés.

Présentation du rapport financier de l'exercice 2017 – Nicolas Samarcq, Trésorier de l'AFCDP

Vos cotisations constituent les seules ressources de votre association. Découvrez comment elles sont transformées en valeur ajoutée pour tous les membres et donnent à votre conseil d'administration la possibilité d'engager de nouvelles actions.

Les participants sont informés qu'ils sont susceptibles de figurer sur des photographies (plan général de la salle) qui seraient prises à l'occasion de cette manifestation pour en illustrer le compte-rendu (publié sur le site de l'AFCDP ou par voie de Presse) et en acceptent le principe.

Lieu : UIC-P Espaces Congrès, 16 rue Jean Rey, 75015 Paris

Métro : Ligne 6, Bir Hakeim - RER : Ligne C, Champ de Mars - Bus : 42, 69, 82, 87

Vous n'est pas encore membre AFCDP et souhaitez assister à l'après-midi ? Téléchargez sans attendre votre demande d'adhésion disponible sur le site www.afcdp.net à la rubrique « [Comment adhérer ?](#) »